



ec002579@adm.cfwb.be

Projet d'établissement
de l'école fondamentale
« Enrico Macias » de Hotton.

Table des matières.

	Page
Présentation de notre école	3
1. Accueil	3
2. Règles de base qui permettent la réflexion et la négociation	3
3. Confiance et développement de chacun des élèves	4
4. Préparation de tous les élèves à être citoyens responsables	4
5. Liaison avec l'environnement	5
6. Esprit critique face aux médias	5
7. Réussite des élèves en difficulté	5
8. Orientation adéquate de l'élève	6
9. Intégration d'enfants à besoins spécifiques	6
10. Dialogue avec les parents	6
11. Lutte contre l'absentéisme	6
12. Formation continuée du personnel	6
13. Esprit d'équipe	7
14. Continuité dans les apprentissages	7
15. Initiatives en matière de rythme scolaire, de santé, de sécurité et d'environnement	7

Présentation de notre école.

L'école se situe en milieu rural et compte non seulement des élèves domiciliés à Hotton mais aussi des enfants des villages voisins.

Depuis le 01/09/2001, l'école accueille les enfants des demandeurs d'asile du centre de la croix rouge Henri Dunant.

Une classe-passerelle est organisée, au niveau primaire, pour les enfants qui ne parlent pas et ne comprennent pas le français.

Si l'école doit permettre l'acquisition des savoirs et des compétences, elle a aussi le souci de veiller à l'accueil et à l'intégration harmonieuse des enfants, à leur épanouissement, à l'acceptation de la différence, à l'ouverture aux autres et au monde, à avoir un esprit critique face aux médias, à promouvoir la confiance en soi.

En ce qui concerne l'acquisition des savoirs et des compétences, l'école veille à donner à chaque enfant ce dont il a besoin pour réussir sa scolarité et à mettre en œuvre une pédagogie de la réussite.

L'école travaille en cycles :

- Le cycle 2,5/5 : ce sont les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} maternelles.
- Le cycle 5/8 : ce sont les enfants de 3^{ème} maternelle, 1^{ère} et 2^{ème} années primaires.
- Le cycle 8/12 : ce sont les enfants de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années.

1. Accueil.

Une structure d'accueil est mise en place pour les nouveaux élèves ainsi que pour les nouveaux enseignants.

Lors de l'inscription d'un enfant du centre Henri Dunant, une interprète est présente afin d'expliquer à la famille et à l'enfant la vie dans notre école. Il est ensuite pris en charge individuellement pour faire le point sur ses acquis. Enfin, il est orienté vers la classe qui correspond à son niveau.

Un dossier reprenant les informations officielles est fourni aux parents lors de l'inscription d'un enfant.

La transition « maternel- primaire » est assurée par des visites et des moments passés par les élèves de 3^{ème} maternelle en 1^{ère} année primaire.

Une journée de visite dans une école secondaire est prévue pour les élèves de 6^{ème} année.

2. Règles de base qui permettent la réflexion et la négociation.

Des règles et des balises sont posées dans l'école. Elles sont définies et décrites dans le règlement d'ordre intérieur.

Une discipline de travail est indispensable : le soin dans les cahiers et les devoirs, la bonne tenue du journal de classe et des documents de travail, le respect du matériel scolaire.

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années participent aux ateliers MEGA (Mon engagement pour garantir l'avenir) en collaboration avec la police locale.

Ils participent également à des ateliers informatiques. Ces ateliers aident les élèves à développer leur propre personnalité. Ils donnent aux enfants des moyens d'adopter une attitude responsable face aux dangers (notamment internet), tentations ou agressions de la vie en faisant des « choix sains ».

Chaque enseignant responsabilise ses élèves en cherchant à obtenir une bonne collaboration et en les impliquant dans la gestion de leurs apprentissages.

3. Confiance et développement de chacun des élèves.

Les élèves s'entraînent dans le hall omnisports de la commune afin de se préparer à des compétitions sportives (cross, journée une ardeur d'avance », tournois interscolaires...)

Ils participent également à des initiations à certains sports : tennis, hockey...

Des cours de natation sont organisés dans chaque classe à partir de la 2^{ème} maternelle.

Le sport responsabilise les enfants, leur permet de s'épanouir, de faire des efforts pour progresser, de s'aider et d'accepter les différences.

Lors de l'organisation de spectacles, la pratique du chant, de la danse, du mime, du théâtre fait découvrir chez l'enfant des dispositions qui lui permettent d'avoir confiance en lui et de s'épanouir.

4. Préparation de tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

- 3 élèves de l'école, élus par leurs condisciples, représentent l'école au « conseil communal des enfants ». Ils relaient toutes les actions menées au sein de ce conseil et font également part des demandes ou souhaits des enfants de l'école.
- Des classes vertes, de mer, de sport, de neige, de ville, de ferme,... sont organisées afin d'apprendre aux enfants à mieux se connaître, à vivre en groupe, à s'ouvrir au monde extérieur.
- Certaines leçons des cours de religion et de morale sont communes (notamment lors de la préparation d'une action humanitaire).
- Les enfants de la classe-passerelle participent à toutes les activités (excursions, visites, spectacles...) avec les autres enfants de l'école.
- Les enfants de cultures différentes ont la possibilité de présenter leurs particularités aux autres à travers la cuisine, la danse, le chant...
- Avant chaque période de vacances, une activité est faite en commun afin de développer et de souder des liens existant entre les enfants de classes différents.

5. Liaison avec l'environnement social, culturel, géographique, historique, sociologique et économique.

- Des visites de classes sont organisées chez le boucher, le boulanger, le fermier, le marchand d'articles de pêche, l'hôtelier, le garagiste... mais aussi à la bibliothèque communale, à la gare, à l'administration communale, au parc à conteneurs, au centre culturel, aux associations locales...
- L'école participe aux manifestations folkloriques et culturelles de la commune.
- L'équipe éducative assiste aux réunions d'accompagnement au centre Henri Dunant et participe à certaines activités qui y sont proposées.
- Les familles du centre Henri Dunant sont invitées à participer à toutes les activités de l'école : spectacles, soupers, fancy-fair, réunions de parents avec interprète...
- Les élèves visitent le centre Henri Dunant.

6. Esprit critique face aux médias.

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années font régulièrement des analyses de journaux d'éditorialistes différents mais édités la même journée. Une discussion s'en suit (les photos, les sources d'information...)

Ils participent à l'action « Ouvrir mon quotidien ».

Ils travaillent également dans le « Journal des enfants » (J.D.E.).

7. Réussite des élèves en difficulté.

Démarches mises en œuvre :

- L'école pratique la pédagogie différenciée ; le travail par groupes de niveaux est réalisé dans toutes les classes.
- L'organisation du cycle 5/8 sert non seulement à enlever les éventuelles barrières entre la section maternelle et la section primaire mais permet aussi de donner aux enfants le goût de la lecture. Elle permet de dépister les enfants pour lesquels la latéralisation, le schéma corporel, la structuration spatiale ou la motricité fine posent problèmes.
- De nombreux contacts constructifs sont établis entre les enseignants et les logopèdes.
- Les enfants en difficulté bénéficient également d'une remédiation. Pour cela, ils sont pris en charge individuellement par un enseignant.
- Les élèves peuvent bénéficier d'une année complémentaire maximum par étape. Ces élèves en année complémentaire bénéficient d'encadrement supplémentaire adapté à leurs besoins.
Pour ces élèves, le titulaire cible et élabore une liste des difficultés rencontrées. Si deux titulaires interviennent, le dossier est transmis au titulaire suivant lors d'une réunion de conseil de classe fin juin.
- Les enseignants tâchent de résoudre les problèmes par la concertation, par le dialogue avec les parents.

- Quand cela s'avère nécessaire, l'école fait appel au centre psycho-médico-social pour obtenir des conseils ou l'aide extérieure d'une logopède.

8. Orientation adéquate de l'élève.

En fin d'année scolaire, à la suite d'un conseil de classe incluant tous les membres de l'équipe éducative, des conclusions et des pistes sont proposées aux parents pour préparer l'année suivante.

Les élèves de 6^{ème} année sont invités à passer une journée de classe dans une école secondaire. Une réunion d'informations pour les parents et les enfants de 6^{ème} année est prévue au moment des inscriptions au secondaire. Le centre psycho-médico-social y participe et fait un exposé sur les différentes options et orientations possibles.

9. Intégration d'enfants à besoins spécifiques.

Des contacts réguliers sont pris avec une école d'enseignement spécialisé de Marloie dans le but d'envisager éventuellement une collaboration, ou une intégration d'enfants à besoins spécifiques.

Les accès de nos locaux sont prévus pour les enfants à mobilité réduite.

10. Dialogue avec les parents.

Trois réunions de parents sont organisées chaque année scolaire.

Ainsi, un bilan du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre est exposé aux parents. La réunion de fin d'année fait le résumé de l'année en cours.

Le journal de classe est un moyen de liaison et de communication.

Quand un enfant a un problème d'ordre physique, psychologique, comportemental, scolaire, les parents sont contactés soit par téléphone soit par l'intermédiaire du journal de classe. Dans la section maternelle, un cahier de communication est utilisé avec la famille.

11. Lutte contre l'absentéisme.

Chaque enseignant prend les présences le matin et l'après-midi.

Les démarches pour lutter contre l'absentéisme scolaire sont entamées dès la première absence injustifiée en prenant contact avec les parents par téléphone ou par le journal de classe.

A partir de 3 absences injustifiées, le centre psycho-médico-social est averti.

12. Formation continuée du personnel.

Chaque enseignant met à la disposition de tous ses documents et préparations de leçons.

Chaque enseignant informe ses collègues des informations reçues lors de ses journées de formation.

13.Esprit d'équipe.

La formation continuée des enseignants organisée au sein de l'établissement concerne notamment le travail en équipe.

Le cycle 5/8 est organisé, ce qui demande un travail en concertation des personnes travaillant à ce niveau.

Les enseignants d'un même cycle préparent des leçons, des projets en commun.

Ils ont des concertations spécifiques au cycle concerné.

14.Continuité dans les apprentissages.

L'équipe veille à une continuité dans les apprentissages et des méthodes de travail dans les différents cycles.

Organisation du 5/8 dans les apprentissages à certains moments de la semaine.

Cette mesure permet de supprimer l'angoisse du passage en 1^{ère} année.

15.Initiatives en matière de rythmes scolaires, à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

- Les petits ont la possibilité de faire la sieste dans une salle de repos agréable et bien adaptée.
- L'école participe à diverses activités proposées par le centre culturel local et par la bibliothèque.
- Des personnes ressources viennent faire des exposés : écrivains, journalistes, animateurs, pompiers, avocats, conteurs, ...
- Des repas équilibrés préparés à l'école sont servis chaque jour :
 - les menus sont affichés ;
 - les fruits et légumes frais sont mis à l'honneur ;
 - l'école participe à l'action fruits et légumes à l'école ;
 - l'eau de distribution est accessible à tout moment.